



# REGLEMENT FORUM DES ASSOCIATIONS

## DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2025

### De 10h à 17h

## I. GENERALITES

- Le Forum des Associations est un évènement entièrement organisé par la ville du Pradet. Il aura lieu **le dimanche 7 septembre 2025 de 10h à 17h** dans le Parc Cravéro.
- Cet évènement est strictement réservé aux associations dont le siège social est immatriculé au Pradet. Les associations dont le siège social est hors commune mais qui sont jumelées avec la ville seront également acceptées.
- Les inscriptions sont ouvertes du jeudi 22 mai au vendredi 20 juin 2025.
- Compte-tenu du grand nombre de demandes et des places limitées, votre inscription ne vaut pas acceptation. Un e-mail de confirmation vous sera envoyé pour validation de votre participation.

## II. LES STANDS

### 1 - Information concernant le montage de votre stand :

- Les stands sont tous équipés d'un barnum, d'une table et de deux chaises, ainsi qu'une grille d'exposition au fond de votre stand vous permettant d'accrocher vos photos et vos documents de présentation. Pour tout matériel supplémentaire en faire la demande sur votre fiche d'inscription.
- Les associations ayant beaucoup de matériel à transporter sont priées de venir la veille, le samedi de 14h00 à 17h00 afin de les entreposer dans le parc Cravéro, le gardiennage du Parc étant assuré dans la nuit du samedi au dimanche.
- Pour les autres associations, l'installation de votre stand se fera le jour même **à partir de 7h30**.
- Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions possibles, l'accès au parc avec votre véhicule sera **permis uniquement pour décharger entre 7h30 et 9h00**. Passé ce délai, plus aucun véhicule ne sera admis dans la zone pour des raisons évidentes de sécurité.
- Pour des raisons d'ordres techniques, vous pouvez préciser sur votre fiche d'inscription un emplacement de stand en particulier.
- La ville du Pradet met à disposition des associations qui en font la demande un branchement électrique. Veuillez vous munir d'un touret, une rallonge et une multiprise pour pouvoir vous brancher. Aucun matériel électrique ne pourra être mis à la disposition le jour J. Le branchement fourni sera uniquement pour un usage limité, à savoir : ordinateur, chargeur téléphone... Aucun appareil « de chauffe » ne pourra être branché sur l'alimentation.
- Les bénévoles devront assurer la permanence d'accueil sur leur stand en tout temps, selon les horaires d'ouverture du public. Ils sont responsables de tout matériel laissé sur leur stand. La ville du Pradet décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration de matériel durant la manifestation.

- Les associations et leurs bénévoles présents sur l'évènement doivent être couverts par une assurance en responsabilité civile garantissant tout dommage envers le matériel ou tiers durant l'évènement.
- **Tous les stands doivent être prêts pour l'ouverture du forum le dimanche à 10h00.**

## **2 - Le démontage :**

- Le démontage de vos stands devra être effectif à la fin de la manifestation soit à **17h00**. Aucun véhicule ne pourra accéder au parc avant la fin de la manifestation.
- Les associations s'engagent à restituer le matériel municipal dans l'état dans lequel elles l'ont trouvé.

## **3 - Informations concernant les repas :**

- Le COFP proposera un stand buvette et restauration pour le déjeuner, vous pouvez vous y rendre à votre convenance durant toute la durée de l'évènement. (la municipalité n'enregistre pas de réservation de repas).
- Vous pouvez déjeuner sur votre stand ou sur les tables de repas prévues à cet effet.
- Des tables de restauration seront positionnées sur l'espace repas afin de permettre au public ou aux bénévoles de se restaurer.

# **III. LES ANIMATIONS**

## **1. Informations concernant les animations sur scène :**

- Si vous souhaitez proposer une animation sur scène, merci de bien vouloir nous indiquer l'heure souhaitée. Les animations sont prévues uniquement sur l'après midi à partir de 13h00 jusqu'à 16h30 pour le commencement de la dernière.
- Les animations proposées doivent durer environ 10 à 15 minutes de façon à ce que toutes les associations désireuses d'animer le forum puissent le faire. Cependant, vous pouvez indiquer un ou plusieurs passages sur scène, nous prendrons en compte dans la mesure du possible l'ensemble de vos souhaits. Les passages sont limités à deux par association et pour la même discipline.
- Si vous avez besoin de matériel en particulier pour vos animations, veuillez l'indiquer de façon très précise (nombre de barrières exactes souhaitées, nombre exact de tatamis...) sur votre fiche d'inscription.

## **2. Informations concernant les animations au théâtre de verdure :**

- Les animations sur la pelouse dans le théâtre de verdure doivent être mentionnées sur votre fiche d'inscription.
- Le roulement des animations dans le théâtre de verdure est sous la responsabilité des associations s'étant inscrites pour l'utiliser. Elles peuvent s'y dérouler toute la journée.
- Aucune association ne pourra bénéficier de cet espace le jour du forum **sans déclaration au préalable** sur la fiche d'inscription.

### **3. Autres types d'animations :**

Vous pouvez proposer la vente de tickets de tombola, d'objets divers (..) uniquement si les bénéfices des ventes sont destinés à votre association ou au bénéfice d'une autre association.

### **4. Remarques :**

- Le jour du forum si vous souhaitez être présenté par l'animateur de la journée, merci de prévoir un document avec les éléments que vous souhaitez communiquer (Heure du tirage de votre tombola, vente de tickets, inscription pour initiation, animation sur stand, etc..).
- En dehors des stands habilités, la vente de boisson et de nourriture est interdite.

## **IV. LES INSCRIPTIONS**

- Nous retourner votre demande avec : **La fiche d'inscription, votre assurance et le récépissé de la préfecture (si nouvelle association) avant le vendredi 20 juin 2025 :**
  - par email à l'adresse suivante : [evenementiel@le-pradet.fr](mailto:evenementiel@le-pradet.fr)
  - En main propre au Service Evènementiel en mairie, au 1<sup>er</sup> étage,
  - Ou par courrier à l'attention du Service Evènementiel.

*Attention : Aucune fiche ne pourra être remise directement à l'Accueil de la Mairie.*
- Le plan de la manifestation ainsi que la programmation de la journée vous seront communiqués par e-mail (à l'adresse indiquée sur vos fiches d'inscription), ils seront également disponibles en mairie.
- Pour toutes questions concernant cette manifestation, vous pouvez joindre le Service Evènementiel au : 04.94.08.69.72

\*\*\*\*\*